



ELECTRICITY
DEVELOPMENT
CORPORATION

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

DÉCISION N° 055/D/EDC/DG/DEX/DM/CAO/2025 DU 15 SEPT 2025

Portant attribution du marché pour la réalisation des prestations de restauration et service traiteur à la cantine de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele, région du Sud, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°08/AONO/EDC/CIPM/2025 du 30 mai 2025.

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le décret N° 2020/245 du 4 mai 2020 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°08/AONO/EDC/CIPM/2025 du 30 mai 2025 pour la réalisation des prestations de restauration et service traiteur à la cantine de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele, région du sud ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 19 août 2025 relatif à l'examen du rapport final d'évaluation des offres reçues dans le cadre à l'Appel d'Offres susvisé,

DECIDE :

Article 1^{er}: L'entreprise ETS MARLY SERVICES B.P : 1145 Yaoundé Cameroun, Tél: (237) 677 486 108 / 694 550 079, est attributaire du marché relatif à la réalisation des prestations de restauration et service traiteur à la cantine de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele, région du Sud, pour un montant Hors Taxes de **88 035 000 (quatre-vingt-huit millions trente-cinq mille) FCFA et Toutes Taxes Comprises de **104 981 737 (cent quatre millions neuf cent quatre-vingt-un mille sept cent trente-sept) FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC)**, et un délai d'exécution de **12 (douze) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.**



ELECTRICITY
DEVELOPMENT
CORPORATION

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

Article 2 : Le Directeur Général de l'entreprise **ETS MARLY SERVICES, ou son représentant dûment mandaté**, est invité à se présenter au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), à la **Division des Marchés, 2^{ème} étage, porte 210**, pour l'établissement dudit marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



Ampliations :

- CA

- ARMP
- MINMAP
- CIPM/EDC
- Attributaire
- DM/EDC